

Compte Rendu du Conseil Municipal du 13 Août 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Le Maire Louis Toty, le 13 Août 2020 à 19h30 à la mairie de Trizac (Salle du Conseil)

Présents : Louis TOTY, Sylvie CLAVEL, Loïc BORDERIE, Dominique PEYTHIEU, Jacques GARNIER, Jean-Yves JOUVE, Éric DOLLE, Isabelle MOULIER, Laëtitia DUMAS, Damien SPINOUBE, Michèle RAOUX, Maryline AMBLARD, Louis MOSSER, Jean-Louis DELMAS

Représenté : Jacky MALBEC par Louis TOTY

Absents : 0

Secrétaire de Séance : Laëtitia Dumas

ORDRE DU JOUR :

- **Cantine Scolaire**

Il a été voté à l'unanimité la réouverture de la cantine scolaire.

Le plan de Maîtrise sanitaire par la société QHSE Concept pour un montant de 1800 € HT a été adopté.

Prix du Ticket Enfant : 3.00 € au lieu de 2.50 €

Prix du Ticket Adulte : 7.00 € au lieu de 5.00 €

- **Prime COVID**

Une prime COVID sera attribué à un employé communal pour un montant de 330 €

- **Questions Diverses**

Le projet d'installation de 1 ou 2 antennes 4G est en cours sur la commune par la société Free pour couvrir les zones blanches de tous les opérateurs. Les lieux d'implantations ne sont pas encore déterminés.

Gestion du bois du Marilhou : actuellement aucune entreprise forestière n'a accepté la coupe de bois pour l'affouage. D'autre part l'épidémie de scolytes limite les possibilités de coupe.

Installation prochainement de 2 boîtes à livres à proximité de l'école et sur le mur de la mairie.

Nous sommes actuellement en « pourparlers » avec le Crédit Agricole afin de restructurer les emprunts de la commune.

Jean-Louis Delmas a été élu Président du SIVOM.

Jean-Yves Jouve a été élu Vice-Président du SIDRE de Font Marilhou.